

Côté jardin



Fin 2007, les habitants du quartier Zéphyr qui le souhaitent disposeront de petits jardins. Une initiative originale de Logement Francilien à laquelle est associée la Ville, plusieurs associations locales, la Fédération nationale des jardins familiaux et bien sûr les habitants.

Les jardins familiaux s'installent à Aulnay. Dès l'automne prochain, cinquante et une parcelles de 30 m² seront attribuées aux habitants du quartier Zéphyr intéressés par cette nouvelle initiative. 3 000 m² situés à deux pas des habitations et réservés à la culture de légumes, de fruits ou de fleurs. Il s'agit ainsi de créer des lieux de vie qui permettent de favoriser les échanges et l'entraide entre les habitants et qui leur donnent l'occasion, à travers une activité conviviale, de participer à la valorisation de leur quartier.

Les jardins seront gérés par l'Association des jardins du Zéphyr qui sera chargée de gérer cet espace et de développer la relation avec les jardiniers. Les bénéficiaires des parcelles deviendront de fait adhérents de l'Association, la cotisation annuelle étant fixée à 38 €. Par ailleurs, une personne sera recrutée pour assister les jardiniers. Dans un premier temps, l'association mettra à leur disposition le matériel nécessaire à la pratique du jardinage. Trente familles se sont d'ores et déjà déclarées désireuses d'entretenir et de cultiver un terrain. Un règlement intérieur régira le bon fonctionnement des jardins. Tous les participants à cette expérience s'engageront à respecter un certain

nombre de consignes. La location du jardin dure douze mois et peut être renouvelée tous les ans. La monoculture est interdite. Les fruits, légumes et fleurs cultivés sont réservés à l'usage personnel des bénéficiaires. Il est donc défendu de vendre ses récoltes. Le recours à des engrais chimiques est aussi prohibé. Le respect de l'environnement et la gestion économe des ressources naturelles fait partie de la marche à suivre. Sur les cinquante et une parcelles, deux seront réservées à l'application de projets pédagogiques avec les enfants fréquentant les centres sociaux, les écoles et les centres de loisirs. Les futurs jardiniers pourront prendre possession de leur parcelle à la fin de l'année pour semer les premières graines. En effet, les travaux de voirie et de résidentialisation du Zéphyr actuellement en cours, devront être terminés avant la livraison des jardins. Le remblayage du terrain avec de la terre végétale, la création d'allées, la pose de barrières de séparation, la sécurisation de l'ensemble à l'aide d'une clôture munie d'un contrôleur d'accès et l'installation de points d'eau et d'éclairage dans les jardins viendront après. Encore un peu de patience donc, pour les futurs jardiniers.